Module 4 – Activité 1 Étude de cas 1 – Maryam



Légende : Un membre du personnel travaille dans le cadre d'un programme de réinstallation. Une femme fait la queue au guichet, un bébé dans les bras. Derrière elle, un homme et une femme attendent également leur tour. Maryam, une femme présentant une déficience auditive, se rend au bureau où doit se dérouler son entretien de réinstallation.

Dans le cadre de vos opérations, la réinstallation est considérée comme une solution durable pour un petit nombre de réfugiés exposés à des risques élevés. Des entretiens de contrôle et de réinstallation sont organisés afin d'informer les personnes réfugiées sélectionnées du processus et de ses conséquences possibles. Maryam, une femme présentant une déficience auditive, est invitée à un entretien. Le jour de l'entretien, l'agent responsable de la réinstallation semble particulièrement surpris de voir Maryam le saluer en langue des signes.

- Parmi les affirmations suivantes, laquelle vous semble refléter le plus fidèlement la situation de Maryam ?
 - Affirmation 1. Maryam fait face à une situation de discrimination en raison de son handicap.
 - Affirmation 2. Maryam est sourde et n'a donc pas accès à son entretien de réinstallation.
 - Affirmation 3. Maryam est confrontée à des obstacles en matière de communication qui l'empêchent d'accéder à son entretien de réinstallation.



DISCUSSION

- Parmi les stratégies suivantes, laquelle adopteriez-vous si vous étiez à la place de ce fonctionnaire chargé de la réinstallation ?
 - Stratégie 1. On peut envisager d'associer automatiquement Maryam à la demande de réinstallation déposée par sa famille, car celle-ci pourra lui fournir l'accompagnement dont elle aura besoin une fois arrivée dans le pays de destination.
 - Stratégie 2. L'agent responsable de la réinstallation peut trouver une autre façon de communiquer avec Maryam (notamment par écrit) et l'informer que l'entretien est reporté et bénéficiera de la présence d'un interprète en langue des signes.
 - Stratégie 3. Le fonctionnaire chargé de la réinstallation peut annuler l'entretien et transmettre à Maryam des informations sur les organisations partenaires proposant des services adaptés aux personnes handicapées, tels que des services de réadaptation et des équipements d'assistance.

